



Assemblée générale

Distr. limitée
22 mars 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente et unième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Chine, Cuba, Égypte*, Fédération de Russie, Pakistan* :
amendement au projet de résolution A/HRC/31/L.28

31/... Protection des défenseurs des droits économiques, sociaux et culturels

Remplacer le paragraphe 18 par ce qui suit :

18. *Encourage* tous les États à lancer des initiatives visant à promouvoir des mécanismes efficaces de prévention, d'établissement des responsabilités, de recours et de réparation, en vue de protéger toutes les personnes contre les violations des droits de l'homme, notamment celles commises par des entreprises ;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.16-04649 (F) 230316 230316



* 1 6 0 4 6 4 9 *

Merci de recycler

